Des acteurs

Centre Social Plateau Gare

45 Boulevard Paul Bert - 01000 Bourg en Bresse 04 26 88 01 40 – direction@asso-leplateau.fr

A destination des exposants Règlement du Vide-dressing pour vêtements et accessoires Adultes et Enfants Dimanche 14 Mai 2023

Nous vous invitons à le lire attentivement afin de faciliter le fonctionnement de cet événement et d'éviter tout désaccord ou mauvaise surprise.

Organisateur:

L'équipe des bénévoles et des salariées du Centre Social, toujours soucieux de développer des actions pour préserver l'environnement et créer du lien social propose la 2ème édition de son Vide Dressing vêtements et accessoires pour Adultes et Enfants.

Ce vide dressing s'appuie sur trois grands piliers à savoir : le social, l'économie et l'écologie.

- « Permettre aux habitants de s'équiper à moindre coût… »
- « Eviter de jeter des vêtements inutilisés en les vendant... »
- « Consommer mieux et moins... »

Où?

Il se déroulera le **dimanche 14 Mai 2023 de 9 h 30 à 17 h 30** dans les locaux du Centre Social Plateau Gare- Bat. Les Glycines au 45 Boulevard Paul Bert à Bourg en Bresse.

Pour qui?

- Les exposants doivent être des particuliers et non des professionnels
- **Obligation** de présenter **l'original d'une pièce d'identité le jour J** pour tenir un stand (Obligation pour le registre Préfecture)

Quoi?

- Uniquement des vêtements d'occasion Adultes / Enfants ainsi que des accessoires (sacs, ceintures, foulards, chaussures)
- Pas de vêtements et accessoires neufs, pas de matériel de puériculture, de jeux ou de jouets.

Tarif stand 3 m x 1.5 m

Le **règlement** doit se faire à la réservation en privilégiant espèces, mais chèque accepté.

Adhérent à l'Association : 8 € (sur présentation carte adhésion 2023) / Non adhérent : 12 €

Comment?

- Le vide dressing se passe à l'intérieur des locaux et sera réparti comme suit :
 - Au rez-de-chaussée : Ventes mixtes (enfants et adultes)
 - O Au 1er et 2ème étage : Ventes uniquement Adultes
- Réservation obligatoire : les 24 et 25 avril pour les adhérents / les 27 et 28 avril pour les non adhérents
- Attention Places limitées
- Arrivée possible entre 8 h et 9 h maximum
- Les exposants s'installeront par ordre d'arrivée sur les emplacements qui leur seront attribués par les organisateurs et ne pourront en aucun cas les contester.
- Pour les exposants qui souhaitent décharger leur voiture, l'accès à notre cour sera possible entre 8 h et 9 h pour faciliter le déchargement.
- Les véhicules ne restent pas sur place.
- Après 9 h, aucun accès en voiture ne sera autorisé.
- Chaque stand est de taille identique : 3 m x 1.5 m : une table de 1.80 m et une chaise sont mises à disposition : nous demandons aux exposants de prendre soin de ce matériel et de le ranger à la fin de la journée, dans l'espace prévu à cet effet
- Autorisés sur le stand : portant, autre table, chaise... dans les limites de la taille du stand.
- L'emplacement doit être tenu dans un parfait état de propreté. Il est expressément interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons ou tout autre objet : l'organisateur met à disposition des poubelles afin de laisser le site propre.
- L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, matériel personnel etc....).
- Buvette et petite restauration proposées sur place au profit de l'Association. Possibilité de pique-niquer à l'extérieur dans le parc.

En cas de demande complémentaire, merci d'adresser un mail avec vos questions à : accueil@asso-leplateau.fr